



CHANTEUGES

Info



PENTECÔTE 2021:

LE RESPECT DES TRADITIONS CHANTEUGEOISES...

Quel beau soleil pour Pentecôte 2021 à Chanteuges, un soleil qui accentuait les regrets de ne pas vivre la fête du dimanche matin comme d'habitude, avec ses tripes, son vide-grenier et quelques gueules de bois...

Le clairon et les sifflets retentissaient au pied du roc, on aurait pu croire à s'y méprendre à une pentecôte « ordinaire » si les frimousses juvéniles de nos pseudo-classards, ne nous avaient pas ramenés à la dure réalité de 2021 : une fête du Fouaï sans fête de Pentecôte au village de Chanteuges !

Les 3 tours réglementaires accomplis par quelques jeunots et jeunettes qui ne dépassaient pas les 14 ans, la chasse pouvait commencer !

Le Fouaï débusqué, la course poursuite s'engage dans le pré... bientôt capturée la proie fut saisie par les 4 membres et traînée comme il se doit jusqu'à l'entrée du pré ! Cette année, notre FOUAÏ était une FOUAÏETTE !

Ce cru 2021 n'était pas expérimenté, mais pourtant averti sur la tradition : « La quête auprès des spectateurs » n'a pas été oubliée, celle-ci leur permettra de faire une sortie ensemble pendant les vacances de Toussaint.

Les « hostilités achevées », rendez-vous était donné rue des moulins « chez Christiane » pour désaltérer ces gosiers que les chants et les rires avaient asséchés !

En bref

Les boîtes aux lettres

page 3

Les travaux

page 6



ZOOM SUR...

La rue des Moulins

page 10

page 18

Projection du documentaire "Mémoires vives" :
mercredi 10 novembre 2021 à 20h30 à la salle des fêtes de Chanteuges.



Etat civil

du 1^{er} sept. 2020 au 28 sept. 2021



Naissances :

- Lauriane MERLE
- Louka KABORE

Mariages :

aucun

Décès :

- Roland BLARD
- Pierre CHASSEIN
- Bernard MARCHAND
- Marie-Claire BOREL / BOURRIER
- Georgette CONIL / PORTAL
- Francis GIORDANENGO
- Michel DAMBRINE
- Jean COUDERT





ÉDITO DU MAIRE

Depuis maintenant presque 2 ans nous vivons « entre parenthèses », nous essayons tous de reprendre le cours de notre existence, de nos activités tout en sachant qu'il y a un avant et un après COVID-19. Aujourd'hui et plus que jamais, nous devons faire attention aux autres autant qu'à nous. Si la vie continue pour chacun d'entre nous, j'ai une pensée profonde pour toutes celles et tous ceux qui ont été ou sont encore victimes de cette pandémie, ainsi que pour tous les acteurs économiques, artisans, commerçants, qui ont durement souffert.

Voilà maintenant 18 mois que nous sommes aux manettes : ce bulletin est une nouvelle occasion de faire le bilan d'une année complète de notre engagement pour notre village.

Cet été, les catastrophes naturelles liées au dérèglement climatique se sont multipliées dans le monde. La prise de conscience qu'il faut agir vite pour ralentir le réchauffement de l'atmosphère est devenue mondiale. En France, comme à l'étranger, les villes et villages sont invités à se mobiliser pour lutter contre les pollutions et préserver la biodiversité.

Après l'organisation du World Clean Up Day en 2020, vous découvrirez, dans ces quelques pages, que nous avons fait au printemps, une plantation d'arbres avec les enfants du village à la Gravière : la prise de conscience doit venir de cette jeunesse également. La mise en place, début 2022, d'un conseil des jeunes permettra sans doute de développer ce genre d'actions. Nous reconduirons ces journées participatives empreintes de convivialité. Sur le même sujet, nous avons souhaité au sein du conseil nous engager sur le compostage, nous espérons développer ce concept au sein de notre commune.

Depuis l'arrivée de ce fichu virus, je regrette beaucoup l'absence de ces animations que proposent habituellement nos associations pour améliorer la vie quotidienne. J'espère que des conditions sanitaires moins strictes vont leur permettre de redémarrer à plein régime. Les signes de reprise sont là et je vous invite, dès que possible, à soutenir ces associations car elles sont l'âme de notre commune.

Je suis également inquiète du manque de bénévoles : alors poussez la porte ! Vous serez accueillis avec plaisir. Plus que jamais, il est important de conserver et construire du lien social, parce qu'il constitue un socle important de notre quotidien. Nous avons donc souhaité faire se rencontrer les dirigeants-bénévoles à l'occasion de la remise des clés de leur nouvelle boîte aux lettres installée près de la cabine à livres, place Canteugheol, vous les avez sans aucun doute remarquées.

Le printemps a été marqué par la réouverture de notre belle auberge relookée, reprise par Pauline et Gérard, un vrai renouveau pour Chanteuges ! Leur arrivée a été suivie de très près par celle de Nadine et Olivier, nos nouveaux boulangers. Ils sont venus tenir compagnie à Christiane, notre figure de la rue des Moulins. Nous espérons une pleine réussite pour ces repreneurs. Soyons acteurs de leur succès à venir pour le maintien des commerces de proximité si important en milieu rural. Vous découvrirez à la lecture de ces pages, comment cette rue commerçante s'est féminisée, au travers de 4 très beaux portraits.

Dans ce nouveau bulletin municipal, nous avons souhaité rappeler l'engagement de notre commune dans la participation aux frais scolaires de nos petits chanteugeois autant pour les écoles publiques que privées. Une participation qui s'élève à environ 10% de notre budget communal. Nous profitons de ce rappel pour réaffirmer notre soutien aux familles de Chanteuges à travers des aides diverses : au niveau du transport et des voyages scolaires, mais également pour la participation à des activités sportives et culturelles.

« Si le sport était une culture, les cerveaux ne manqueraient pas d'aplomb ».

Josiane COEIJMANS

Parce qu'il est important d'accueillir de nouveaux habitants sur notre commune ou permettre à d'autres d'y rester, nous avons tenu à réaliser de gros travaux d'aménagement dans nos logements locatifs. Un nouvel appartement dans la cour de l'abbaye a d'ailleurs vu le jour dans l'ancien logis de l'instituteur. Un chantier important qui a été suivi par Julien et Pascal que je remercie ; il est habité depuis juillet 2021. Des travaux d'amélioration ont également été engagés sur les 2 logements au-dessus de la mairie avec la création d'une terrasse.

Nous travaillons également en étroite collaboration avec notre communauté de communes des rives du Haut Allier : Nous avons d'ailleurs engagé notre commune dans une expérimentation : Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée.

Votre Conseil Municipal est au travail pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse votre cadre de vie. Je remercie une nouvelle fois nos agents municipaux qui malgré l'absence de Pascal, à qui nous souhaitons un bon rétablissement, ont tenu la barre pour permettre la réalisation des travaux d'assainissement, d'entretien des espaces verts et des différents bricolages indispensables au bon fonctionnement de notre village. Je les félicite d'ailleurs pour l'aménagement de la cour de l'abbaye très apprécié de tous les visiteurs.

Je profite une nouvelle fois de l'occasion qui m'est donnée pour remercier mon équipe de conseillers qui ne ménage pas sa peine et ses efforts pour participer aux travaux municipaux et permet ainsi la réalisation de belles choses tout en limitant les coûts pour notre commune.

Nous sommes toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien. Je profite de cet édito pour vous encourager à suivre nos actions sur notre site internet communal au www.chanteuges.fr et remercie très sincèrement Annie qui l'a entièrement reconstruit suite à la destruction totale d'un data center à Strasbourg qui hébergeait notre site.

Enfin je termine en ayant une pensée émue pour les personnes qui nous ont quittés cette année et je réaffirme notre soutien à leur famille.

Nous apprécions particulièrement nos rencontres en mairie ou au détour de nos rues. Votre équipe municipale n'a pas de baguette magique mais elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général de notre beau village.

Vous pouvez compter sur notre détermination et sachez qu'à vos côtés, tout au long de ce mandat, les élus auront à cœur de permettre à chacun et chacune d'entre vous de trouver sa place à Chanteuges, de s'épanouir dans un cadre privilégié, de développer notre commune et de toujours mieux la faire connaître.

Sandrine ROUX

L'UTILE SE JOINT À L'AGRÉABLE

De nouvelles boîtes aux lettres pour les associations



Les associations de Chanteuges ont souvent leur siège social à la mairie et de ce fait le facteur dépose leur courrier au secrétariat. Pour le récupérer il faut bien sûr rendre visite à Evelyne aux heures d'ouverture et il arrive parfois que, bien dissimulé au milieu du courrier, il soit ouvert par mégarde.

Pour éviter tous ces désagréments et faciliter le travail de la poste, Romain a élaboré un projet de boîtes à lettres intégrées sur un même support, en nombre suffisant pour satisfaire tous les bureaux associatifs, et surtout en harmonie avec la signalétique déjà en place dans le bourg.

Les agents, guidés par Nicolas, ont placé l'édifice à l'endroit choisi par les conseillers : à l'entrée de la place de Canteugheol, facile d'accès avec un stationnement à proximité.

Les dirigeants des associations ont été conviés à une remise des clés le 23 juillet 2021 et ce fut pour eux l'occasion d'échanger sur les problématiques qu'ils rencontrent chacun de leur côté et pourquoi pas arriver à conjuguer au futur, une entraide efficace...

APÉROS EN MUSIQUE, S'IL VOUS PLAÎT !

Cet été les chanteugeois et habitants des alentours se sont retrouvés dans la rue principale du bourg, condamnée pour l'occasion, afin de boire un petit coup en terrasse et d'écouter l'animation musicale. Ces apéros musicaux ont eu lieu un vendredi soir sur 3 et ont permis aux musiciens locaux ou d'autres contrées de divertir « l'apéro de fin de semaine ». Un bon prétexte pour rassembler petits et grands dans un espace affranchi des contraintes de la circulation, à proximité du boulanger et à deux pas du restaurant !



Il y a fort à penser que « ces petites bringounettes » se reproduisent en 2022...
Affaire à suivre.



Lundi 10 mars 2021, les titres de l'actualité font état d'un incendie chez « Data Center OVH » à Strasbourg, le film d'un gros cube multicolore en proie aux flammes ne nous interpelle pas plus que ça... mais le soir même la connexion à notre site internet reste muette et impossible...

Un mail envoyé à notre concepteur NET 15 pour relater notre incapacité à atteindre la partie administration de « chanteuges.fr » génère une réponse qui nous abasourdit : Notre site est hébergé à Strasbourg, nous ne connaissons pas l'ampleur des dégâts, mais l'heure est « grave ».

En effet, nous avons dû attendre le 7 mai pour retrouver l'arborescence de notre site que NET 15 a « remontée » et que nous avons dû réalimenter avec les informations que nous avions gardées depuis sa conception.

Quelques pages ne sont pas encore réécrites car nous avons prévu de les remettre complètement à jour : les logements touristiques en sont l'exemple. Nous faisons appel à vous pour nous renvoyer les infos que vous souhaitez voir apparaître : TEXTE de PRÉSENTATION, PHOTOS (sans nombre limité), ÉQUIPEMENT, CONTACT ou toute autre information qui vous paraît cohérente avec votre bien à louer.

▶▶ Envoyez vos documents à annie-page@orange.fr ◀◀

CHANTEUGES Info

Textes : Romain BAYOUT, Véronique LEBRETON, Nicolas MATHIEU, Annie PAGE, Sandrine ROUX, Arnaud TESTUD, Julien VIZADE

Photos : Véronique BENE, Marloes DER KINDEREN, Patrice EGLIN, Virgilia GACOIN, Pauline JOUFFROY, Véronique LEBRETON, Annie PAGE, Nicolas PORTAL, Julien VIZADE.

Conception graphique : Chloé Abeillon - iBiz

Imprimeur : Agence iBiz - www.ibizprint.fr

LES ARBRES DE LA GRAVIÈRE

« Quelqu'un s'assoit à l'ombre aujourd'hui parce que quelqu'un d'autre a planté un arbre il y a longtemps »

Ces quelques mots résument l'action qu'ont voulue mettre en place les membres du conseil municipal de Chanteuges.

L'espace ombragé de l'aire naturelle de camping était composé de vieux arbres qui menaçaient de tomber sur les usagers de la Gravière, aussi les élus ont décidé d'en couper certains et d'en élaguer d'autres pour assurer la sécurité de chacun. Habité par l'esprit de conservation de ce lieu en état naturel et sauvagement agréable, il est convenu de replanter 3 fois plus d'arbres que le nombre coupé ! Les enfants de moins de douze ans de la commune étaient invités à cette réjouissance le samedi 20 février.

Pascal et Lionel, agents communaux avaient récolté des essences locales dans nos talus et en collaboration avec l'ONF, des plants de pins et sapins étaient déracinés de la forêt de Pourcheresse pour venir grandir au milieu des acacias, des chênes, des frênes... Le tractopelle avait creusé une quarantaine de trous dans lesquels le compost déposé devait favoriser la pousse de tous ces arbres encore jeunes. Chaque enfant est devenu parrain ou marraine de l'arbre qu'il a planté avec pour mission de l'abreuver quand la chaleur le fera trop souffrir.



Laure et Louise



Le labeur d'un enfant



Plantation des arbres



Une partie du conseil



Une équipe féminine



L'AP2800 et le chef de gare



Le comité

LA BD ET LE CÉVENOL

Le vendredi 13 août, les voyageurs pouvaient monter dans le train AP 2800 en gare de LANGEAC pour un voyage éphémère jusqu'à Chanteuges où les attendaient les membres du comité des fêtes pour leur servir le repas de midi à l'ombre de leur nouveau chapiteau. Ils avaient croisé sur le quai le nouveau chef de gare fier et souriant qui les attendait à l'ombre du bâtiment fleuri pour l'occasion.

Véronique avait installé sur les côtés les BD réalisées pendant l'atelier du 22 mai, par les élèves studieuses et créatrices : Lucie, Maiwenn et Callune et leur offrait un chèque lecture pour les récompenser.

Le café avalé, nos voyageurs-randonneurs suivaient Marilynne AVONT dans les calades pour une visite commentée de notre beau village, visite qui précédait un retour pédestre sur les bords de l'Allier, que Brigitte TESTUD présidente de l'amicale forme et loisirs avait peaufiné jusqu'à la gare de Langeac pour « boucler » une des journées les plus chaudes de l'été !



L'atelier BD



Véronique et les bédéastes-amateurs

CCAS DISTRIBUTION DE COLIS 2020

En 2020, le traditionnel repas des aînés de Chanteuges n'a pu avoir lieu, c'est pourquoi le Centre Communal d'Action Sociale a décidé de rendre visite à tous les bénéficiaires habitant la commune.

Les commandes de fromages passées auprès de notre fabricant de Chirac, un bon d'achat chez le boulanger de la rue des moulins, des papillotes, une bouteille pétillante et voilà les ingrédients que les membres du CCAS ont glissés dans un joli sac.



Dès le lendemain matin Julien et Joëlle frappaient aux portes de « Chanteuges Bourg », l'après-midi Colette et Véronique suivaient les méandres de la Desges, pendant que Romain visitaient ses voisins de la Bastide. À Bourleyre parmi leurs visites Annie et Solenne ont rencontré Raymonde, toujours aussi coquette, qui n'a pas hésité à préciser qu'elle avait fêté 98 ans en août, et sur la route de Champa, Dédée et Sandrine distribuaient leurs jolis sacs à des riverains parfois même gênés de cette gentille attention ! Les habitants de Fromenty n'étaient pas oubliés : Evelyne accompagnée de Pascal, découvraient l'hospitalité de leurs proches qui regrettaient de ne pouvoir partager un café réconfortant.



C'est le dimanche matin que Pascal et Sandrine grimpèrent jusqu'à la Bretonnolle, où leur accueil fut salué par les plaisanteries de Bernard qui prévoyait de rendre aussitôt visite à son voisin convalescent qui n'aime pas le fromage... pour le lui « rapiner » !

Le soleil étant de la partie, l'après-midi, nos joyeux lutins de la Vialle, Véronique et Solenne tirant ou poussant leur carriole, arpenteront les rues de la cité haute, à la rencontre des destinataires du colis, dont le masque n'a pas réussi à cacher le sourire radieux de Bernadette.

Mission accomplie pour clôturer chaleureusement cette année 2020. Le CCAS et le conseil municipal de Chanteuges donnent RDV aux aînés de la commune dans la salle des fêtes de Chanteuges le dimanche 14 novembre 2021 pour partager un repas préparé par nos aubergistes.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Ce fut encore une cérémonie particulière cette année, sans public, avec la seule présence des élus qui se sont recueillis solennellement devant le monument aux morts après la lecture du discours de la ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants.

LE CIMETIÈRE ET LE COLUMBARIUM



Depuis 2020, le 1^{er} columbarium construit dans le "vieux cimetière" n'aurait plus pu répondre à plusieurs demandes, c'est pourquoi le conseil a décidé de construire un 2^e édifice en haut à droite dans le vieux cimetière.

Parallèlement une nouvelle gestion du cimetière est mise en place depuis l'automne : sur le plan, il est divisé en 4 parties qui sont délimitées par l'allée centrale et les murs de séparation du nouveau et de l'ancien cimetière.

Toutes les concessions sont répertoriées selon un code :

- Ⓢ Le 1^{er} chiffre correspond à la partie du cimetière,
- Ⓢ La lettre qui suit correspond à l'initiale du nom de fleur ou d'arbre donné à la travée,
- Ⓢ Le nombre final reprend le numéro de la tombe sur le plan.

Un fichier construit et tenu par Evelyne au secrétariat répertoriera à partir du printemps 2022, toutes les personnes inhumées dans une même sépulture. Des petits panneaux nommeront les travées afin que les ayant droits retrouvent facilement l'emplacement de leur caveau.

Depuis quelques années, le conseil municipal se donne rendez-vous sur les lieux à l'automne pour nettoyer les tombes abandonnées ou un peu délaissées, ceci pour éviter la prolifération des mauvaises herbes et donner à notre cimetière un bel aspect de propreté qui complète l'entretien régulier qui y est fait.

Les travaux dans une commune sont aussi nombreux que variés, certains sont de l'ordre de l'entretien habituel comme la tonte, l'arrosage, le débroussaillage, le ménage ... et d'autres sont guidés par la nécessité ponctuelle ou la demande de divers organismes ou de particuliers.

RACCORDEMENTS TAVERNAT ET ROUTE DU FOUAÏ

La pénibilité des travaux liés aux raccordements des réseaux pour les nouvelles constructions est allégée par le plaisir de voir des familles s'enraciner sur la commune.



LA CROIX DU ROC

L'érosion du monument a nécessité un léger décapage et la réfection des joints pour consolider le socle.



CHEMIN DE BOURLEYRE

Parmi les travaux des employés sur l'entretien de nos chemins, cette intervention était particulièrement délicate car le soutènement montrait des signes de faiblesses, il a donc été réparé et consolidé.

DANS LA COUR DE L'ABBAYE



Pour harmoniser le visuel de l'extérieur dans la cour de l'abbaye avec la rénovation du logement et de la salle des associations, les agents ont sablé et repeint l'ensemble des volets du bâtiment.

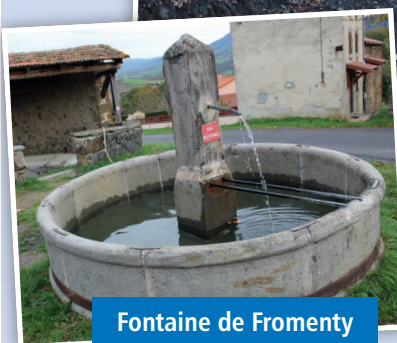
Au printemps, les travaux de la cour de l'abbaye se sont achevés par la construction de murs en pillons de basalte pour retenir la terre des plantations des fleurs.

... ET DU NETTOYAGE

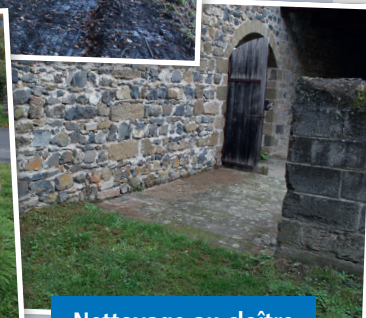
Nettoyage des illuminations



Débroussaillage du talus, réfection du chemin et pose du panneau réglementaire SNCF



Fontaine de Fromenty



Nettoyage au cloître



L'APPARTEMENT T3 AU-DESSUS DE LA MAIRIE



LE LOGEMENT 3 COUR DE L'ABBAYE



Les premiers chantiers entrepris ont été dirigés vers la réfection des logements : en effet « le plan relance » instauré par l'état pour les régions, permettait de percevoir un financement à hauteur de 50% des dépenses prévues auquel venait s'ajouter « la 3^e phase du fond 199 » du Département. Le projet de réhabilitation du logement de l'instituteur pouvait voir le jour. Démarré sous les frimas de l'hiver, les travaux étaient dirigés par la rigueur de Julien et Pascal, nos maîtres d'œuvre très complémentaires. La fin de chantier était espérée pour l'été avec son climat propice aux apéros et barbecues dans ce superbe espace de vie.

La location des logements à la campagne devient difficile si les habitants ne bénéficient pas d'un espace extérieur.

Ainsi le T3 au-dessus de la mairie a donc connu une redistribution des pièces de vie car la construction d'une terrasse à l'arrière du bâtiment engendrait une modification des lieux : la pièce principale agrandie par la suppression du couloir devait déboucher sur cet espace aérien de 24 m².



Le 26 juin 2021 une visite et l'inauguration du logement étaient organisées, Pierre, Lucie et Lila, nos locataires, pouvaient entrer dans les lieux début juillet.

Le logement est distribué sur 2 étages avec au rez-de-chaussée une grande pièce de 50 m² accueillant la cuisine aménagée et un vaste salon / salle à manger en plus d'un espace sanitaire / buanderie et une cave fraîche. L'étage est pourvu d'une salle de bain avec baignoire et de 3 chambres de 10 à 16 m² dont une attenante à un espace dressing.



D'un montant total, de 88 190 €, les travaux ont été co-financés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes via le plan de relance régional et le Département de la Haute-Loire avec une subvention du Fond 199. Le solde a été auto-financé par la Commune de Chanteuges.

Région Auvergne-Rhône-Alpes	Plan de Relance	35 342 €	40 %
Département de la Haute-Loire	Fond 199	20 000 €	23 %
Commune de Chanteuges	Auto-financement	32 848 €	37 %
Montant total des travaux		88 190 €	100 %

Initiative sécuritaire

EN IMAGES

LE FLEURISSEMENT

Un si beau village!

L'équipe municipale souhaite inciter ses concitoyens à participer activement à la vie de Chanteuges. C'est ainsi qu'en janvier une affiche invitait les volontaires à former un groupe d'entraide pour le fleurissement du village. En tout 8 personnes se sont retrouvées dans la salle des associations pour mettre en place une stratégie et évaluer les besoins.

Cour de l'abbaye

La calade du pigeonier

Cour de l'abbaye

Fontaine de Bourlyre

Croix du Pérou

Lavoir de Bourlyre

Elles ont choisi de travailler avec le Conservatoire Botanique National du Massif Central situé à Chavaniac-Lafayette, pour profiter de leur expertise. Une subvention de 996 € a été octroyée par la Région et une visite des lieux à fleurir a été organisée. Il s'agit de privilégier des vivaces endémiques, nécessitant peu d'entretien et moins sensibles au changement climatique que celles du commerce.

Plus individuellement des espaces publics sont régulièrement entretenus par des riverains ou des associations et embellissent notre commune. Chaque petite action fait de beaux espaces !

TAILLE DES POMMIERS DE LA VIALLE

Un résultat spectaculaire après l'intervention d'Alexis Boussand, jardinier professionnel, qui a consacré, bénévolement, une journée entière à la taille des 5 pommiers sauvages de notre village.

AVANT



APRÈS



NETTOYAGE DES ÉTANGS DE LA GRAVIÈRE PAR LES PÊCHEURS



En ce samedi 6 mars 2021, nos amis pêcheurs s'étaient réunis autour du nouveau président de la l'AAPPMA de la Basse-Desges, Michel BRUNEL, pour apporter un brin d'entretien aux étangs de la Gravière en vue de l'ouverture de la saison de pêche.

Munis de débroussailleuses, serpettes, tronçonneuses ou râteaux, une petite dizaine « amoureux » de la Gravière se sont afférés tout le matin pour redonner de l'éclat à leur écrin, en écartant les broussailles et taillant les branches autour des étangs.

La matinée commencée avec le labeur dans la fraîcheur brumeuse, s'est poursuivie sous les rayons du soleil jusqu'à un casse-croûte revigorant.



PETIT NETTOYAGE D'AUTOMNE

Périodiquement, notre abbaye a besoin de se séparer des plantes et des arbustes qui lui grimpent dessus, une pousse favorisée par l'ombre et l'abri des vents.

Au milieu des rejetons d'amandiers, les frênes, ronces, lierres deviennent un peu trop envahissants pour le rocher mais aussi pour les murs et contreforts de l'abbaye. Pendant la fin d'été et au cours de l'automne, Mickael, cordiste et spécialiste des travaux en accès difficiles, taille, coupe ou enlève une partie de cette végétation présente au-dessus de la rue de l'enfer, c'est-à-dire sur la face nord-est de l'édifice.

Par ailleurs, et de ce même côté, Mickael referra au printemps la partie supérieure des contreforts soutenant les murs. Le gel et la pluie ont généré des descelllements de pierres qui permettent à l'eau de s'infiltrer dans la maçonnerie. Ces piliers trônant une trentaine de mètres au-dessus de « la rue de l'Enfer » bénéficieront d'un nouveau chapeau ce printemps. Il est possible qu'une partie de ces travaux, notamment l'évacuation des végétaux, engendrent des perturbations sur la circulation de cette zone haute du bourg, mais les riverains en seront avisés.

Le cordiste à l'œuvre



Les chapeaux



CHRISTIANE

À Chanteuges depuis toujours !



C'est en décembre 1973 que Christiane BESSEYRE s'installe à Chanteuges avec Roger. Elle reprend le bar-tabac-journaux tenu alors par Gisèle et Robert MERGOIL.

Chanteuges est à l'époque une bourgade rurale très paysanne qui compte une multitude de commerces : la boulangerie de M. et Mme BOYER, le café-restaurant de Blanche, puis Huguette JOUBERT vers la gare, le café-épicerie de la Berthe JOUBERT au sortir du pont de la Desges, le café-restaurant de chez la Marie MOLHERAT, le café-pompe à essence chez ARMAND, le café-restaurant chez PORTAL à La Cambuse et l'hôtel-bar-restaurant de l'Orée du bois à Bourleyre tenu par Simone PAYS.

À cette période, le bar de Christiane est équipé du téléphone, ce qui était très rare à l'époque puisque seules quelques maisons comme LEYRELOUP, DUCHAMPS ou JOUBERT possédaient également cette

avancée technologique au village. À ce titre, Christiane recevait des communications pour bon nombre de chanteugeois qu'aussitôt elle s'en allait transmettre aux destinataires : annonçant à Madame PELON que ses petits-enfants étaient bien rentrés sur Lyon, portant la nouvelle d'un décès ou d'une naissance dans une famille, recevant les appels du jeune journaliste Pierre CHANY pour donner des nouvelles à sa mère résidant au village... Un service qui semble désuet à l'époque du smartphone et de la couverture 5G !

Au fil du temps les habitués ont évolué, mais une clientèle fidèle a toujours garni le petit bar et sa terrasse. Les coutumiers du matin qui buvaient un coup en allant au pain et au journal, les paysans qui s'arrêtaient boire un canon en vitesse entre 2 labeurs, les jeunes de Chanteuges ou des alentours qui se réunissaient le samedi soir ou le dimanche après-midi autour du baby-foot ou du flipper avant de finir au Magnolia chez Denise et Jean-Paul, les groupes de pétanqueurs qui taquinaient le cochonnet sur le terrain face au bar.

En 1998, lors de la réfection de la rue par la municipalité, Christiane et Roger dotent le bar d'une nouvelle terrasse (sous la forme actuelle) lui donnant un nouvel attrait pour l'accueil des touristes.

Durant l'hiver 2013-2014, le commerce déménage temporairement dans la petite maison à côté du bar pour laisser place aux artisans et à la réfection totale et complète de l'établissement. Il réintègrera la nouvelle salle le 14 mars 2014 pour l'ouverture de la pêche.

Elle raconte avec nostalgie les Pentecôtes de ses débuts au cours desquelles toute la famille et les amis venaient donner la main pour servir au bar, tenir la buvette sur l'esplanade de la gare, préparer et servir le repas aux classards le dimanche à midi, et terminer au bal chez JOUBERT ou chez MOLHERAT. Elle parle aussi avec émotion de ses clients disparus qu'ont pu être le pépé Milou, Raymond BOURRIER, Robert CUBIZOLLES, SCHUMAN, Jacky LEYRELOUP ou Jean-Louis PAGE qui avaient toujours des bons mots pour rigoler.

Au cours de ces 48 années de présence à Chanteuges, Christiane aura côtoyé 4 maires différents (Jean BRUN, Michel MERLE, Franck NOEL-BARON et Sandrine ROUX), 6 couples de boulangers (BOYER, ROUSSON, COURET, SOIGNON, GAILLARD et CARON) et 5 couples d'Aubergistes (Patricia et Cyril, Anne-Sophie et Raphaël, les gérants de l'ancien séminaire, Fabienne et Alain, Pauline et Gérard), entretenant avec chacun de très bons liens dont certains perdurent encore aujourd'hui.

Christiane a passé près d'un demi-siècle à servir à CHANTEUGES !



PAULINE

Nouveau challenge pour relancer l'auberge de pays



À 27 ans, Pauline JOUFFROY a déjà vécu plusieurs vies. Après une enfance passée en Bourgogne du côté de Saint-Victor-sur-Ouche, elle termine ses années de lycée au Canada, puis sera étudiante en Biologie et Mathématiques jusqu'à obtenir une licence. Elle a ensuite occupé divers jobs comme assistante d'éducation dans un collège, éclésièrre sur le canal de Bourgogne ou hôteesse d'accueil sur croisière de luxe.

En 2018, Pauline fait le choix radical de revoir son orientation et se dirige vers la cuisine, qui l'attire depuis longtemps, en intégrant l'AFPA de Dijon. C'est dans cette « école » qu'elle rencontre Gérard. Elle est élève, lui formateur, entre eux ça fonctionne et ils décident de poursuivre leur route ensemble.

Gérard a déjà une belle expérience en cuisine, ayant bourlingué dans pas mal de fourneaux. Pauline désire par-dessus tout « Ne pas avoir de patron », ils choisissent donc de monter leur affaire. Début 2019, ils trouvent un petit établissement dans la région de Lannion en Bretagne et décident de s'y installer, mais le COVID passe par là et leur projet n'aboutira jamais.

Durant l'été 2020, ils quittent les rivages de la Manche pour aller passer quelques jours de vacances dans le Sud, mais le Sud c'est loin, aussi ils font halte pour une nuit en Auvergne et notre région les charme et ils ne verront jamais le Midi. Pauline et Gérard se mettent en quête d'une affaire à reprendre par ici. Ils font des dizaines de visites sans réel intérêt, lorsqu'ils découvrent Chanteuges, ils cernent un joli potentiel en l'auberge, mais c'est la visite des calades qui déclenche le coup de cœur, la jeune femme tombe sous le charme de notre beau village, qui lui rappelle des souvenirs d'enfance à Vieussan où elle passait régulièrement des vacances aux côtés de sa grand-mère en cure thermale. Elle convainc donc son Gérard de tenter l'aventure en ce lieu somptueux.

Ils passent avec succès le casting de la Communauté de Commune des Rives du Haut-Allier et sont promus aubergistes de Chanteuges en mars 2021. La fin du énième confinement est mise à profit pour édulcorer l'auberge et l'hôtel au bon goût de notre hôteesse.

La grande ouverture de l'auberge a lieu le 21 mai 2021. Depuis, les services s'enchaînent, le restaurant tourne bien, la « cuisine de grand-mère » concoctée par Gérard à base de plats mijotés,



de produits frais et locaux (quasiment tout provient du 43) séduit les clients qui n'hésitent pas à revenir ou se transmettre la bonne adresse. Coté hôtel, après un démarrage assez calme en juin-juillet, le bouche-à-oreille et le référencement internet portent leurs fruits et les 6 chambres se remplissent plus régulièrement. Tous les voyants sont donc au vert.

Pauline et Gérard vous accueilleront avec enthousiasme et passion tout au long de l'année. Pour connaître leurs menus, leurs soirées à thème ou pour réserver, n'hésitez à consulter leur site internet :

www.auberge-de-chanteuges.fr

ou à les contacter au 04 71 77 26 61.

Auberge
de Chanteuges
Hôtel - Restaurant

NADINE

En reconversion de la police parisienne au pétrin auvergnat

Nadine CARON a grandi dans les Deux-Sèvres à Olbreuse, un tout petit village de 300 habitants qui n'avait même pas de boulangerie. Il fallait faire 2 kilomètres à vélo pour aller chercher le pain.

Après une formation médicaux-sociale (BEP et Bac F8), elle travaille une dizaine d'années dans le privé, exerçant successivement les emplois variés d'agent soignant hospitalier, de caissière en supermarché ou de serveuse en bar-restaurant à Niort et sa région.

Nadine prend un premier virage en passant le concours de l'École de Police qu'elle réussit en 1998. Elle est affectée au commissariat de Saint-Ouen en Seine-Saint-Denis, un dépaysement total pour cette jeune fille de 25 ans issue du milieu rural qui arrive en banlieue parisienne. D'abord ilotièrre dans les rues de Saint-Ouen, puis chargée de l'identité judiciaire du commissariat, en 2004 elle est promue photographe et dessinatrice de scène de crime à la Police Judiciaire de Paris, un job où elle verra beaucoup de choses, mais pas toutes très belles...

En 2013, Olivier, un ambulancier parisien, entre dans sa vie, et celle de ses deux garçons issus d'une première union. Elle le rejoint dans son pavillon de Sartrouville. En 2018, ils s'unissent par les liens du mariage.

En parallèle de sa vie de policière, Nadine se lance en 2014 dans une formation en pâtisserie (CAP) afin d'améliorer les gâteaux qu'elle prépare pour ses enfants. En 2019, suivra un CAP de boulangerie, puis elle crée sa micro-entreprise : « La Roulotte Gourmande » spécialisée en pains au levain et pâtisseries, Nadine et Olivier font l'acquisition d'une remorque qu'ils équipent en laboratoire de boulangerie-pâtisserie. Après ses heures au service de police, Nadine pratique sa passion aussi souvent que possible dans sa roulotte pour des commandes régulières de clients fidèles.

Cette activité extra-professionnelle suscite une vocation, Nadine se verrait bien devenir boulangère et pourquoi pas en Auvergne.

En effet, notre nouveau couple de boulangers est motard et de nombreuses virées les ont déjà amenés dans notre belle région, si bien que lorsque Nadine repère sur Le Bon Coin un fond de boulangerie à vendre à Chanteuges, elle partage avec Olivier son rêve de pétrin auvergnat. Il adhère tout de suite et ils décident de tout plaquer pour relever le pari de cette reconversion.

Depuis début juin, notre boulangère « trime » dans son fournil, enchaînant les fournées de flûtes, de baguettes et de viennoiseries à un rythme effréné. De son côté, Olivier assure du mardi au samedi la tournée dans la campagne environnante, avant de rejoindre sa femme pour l'assister du mieux qu'il peut.

Ces premiers mois ont été éreintants, mais petit à petit Nadine s'habitue à la lourde charge qui lui incombe. La marche était haute, puisque « La Roulotte Gourmande » transformait hebdomadairement 20 kg de farine, alors que le « Fournil de Chanteuges » en consomme de 600 à 800 kg par semaine suivant la saison.

Depuis ses débuts en pâtisserie, Nadine peaufine sa brioche, d'abord pour ses enfants, puis pour les fidèles de sa roulotte et aujourd'hui pour les clients de Chanteuges. Elle est maintenant très fière de sa recette et a souhaité l'appeler « la Chanteugeoise » comme pour la céder en héritage à notre patrimoine gastronomique !

Globalement, et malgré la fatigue et le rythme d'une vie menée « tambour-battant », leur changement de vie est réussi.



MARLOES

La "hollandaise" de Chanteuges

chant, à la photographie, à l'écriture ou à la philosophie, Marloes fait l'acquisition de « la Grande Maison », qu'elle restaure en gardant le style bourgeois ancien, tout en apportant le confort moderne pour pouvoir loger ses stagiaires.

Au milieu des années 2000, les stages de ARTEDU ne peuvent plus être organisés à l'abbaye de Chanteuges, l'atelier est délocalisé dans les calades, mais la fréquentation décline. Aussi lorsque « la Grande Maison » n'est pas comble, les lits restants sont ouverts en chambre d'hôte. La clientèle se diversifie, beaucoup de français, quelques anglais, suisses, belges, mais aussi des américains ou des australiens.

Suite à la restauration de la bâtisse, l'entrepreneuse hollandaise se lance dans le défrichage des terrasses lui faisant face. Au fil du temps et des journées de labeur à débroussailler, aplanir ou remonter des murs de pierres sèches, les terrasses équipées de petites tables et chaises en fer forgé deviennent très accueillantes et sont d'ailleurs très appréciées des hôtes.

Il faut bien avouer que le visuel de cet espace inspiré des Jardins de la Louve de Bonnieux dans le Lubéron, est bien plus sympathique ainsi et qu'il redonne du cachet à la calade Saint-Marcellin.

Les premières années ont été difficiles pour cette femme, étrangère, chef d'entreprise et maîtrisant mal la langue de Molière. Les railleries et les bâtons dans les roues ont été nombreux, tout a été plus compliqué pour elle, mais elle s'est accrochée car elle est pugnace et qu'elle adore notre village, sa nature, sa culture, son bâti...

Depuis l'apparition du COVID, plus de stage d'art culturel, mais « la Grande Maison » reste remplie par des touristes principalement français qui découvrent leur pays et apprécient notre région.

Marloes a maintenant passé la moitié de sa vie à Chanteuges, y trouvant de l'inspiration pour son art et exerçant une translation culturelle, sociale et artistique très intéressante entre « ses 2 pays ».

www.la-grande-maison.com

À la fin des années 80, Geneviève FUSTIER, alors maire de Saint-Arcons-d'Allier, cherche un moyen d'attirer des touristes dans notre contrée et de remplir ses chambres d'hôte. Elle missionne une de ses amies, Pierrette CARON, pour organiser des stages artistiques dans le secteur et ainsi développer le tourisme culturel. Celle-ci a des contacts aux Pays-Bas et entend parler d'une jeune néerlandaise qui a déjà organisé des sessions de peinture en Bretagne.

Après quelques photos de Chanteuges et des « deux abbesses » de Saint-Arcons-d'Allier visionnées, Marloes DER KINDEREN (on prononce « Marlouse », il s'agit d'une contraction de Marie-Louise) débarque à Chanteuges à l'été 1989 avec dans ses bagages à peine 3 mots de français. Avec son équipe de professeurs, elle reçoit, chaque semaine de mai à octobre, 20 à 25 personnes, en grande majorité néerlandaises, qui prennent part à des stages de dessin et peinture ayant pour cadre le site de l'abbaye de Chanteuges avec son cloître et sa salle capitulaire. Au-delà des activités artistiques, les stagiaires logent dans les maisons restaurées de Saint-Arcons, les hôtels, les campings et les chambres d'hôte du coin et profitent grandement des charmes et de la gastronomie de notre Haut-Allier.

Suite à cette première saison très réussie, Marloes met en œuvre le réseau de son entreprise ARTEDU (Artistique & Éducatif) pour faire référencer ses stages artistiques dans un ensemble abbatial du cœur de l'Auvergne. Des publications dans les plus grands magazines spécialisés de Hollande, mais aussi au niveau international, assurent une renommée grandissante et un afflux de stagiaires. Après une dizaine d'années à recevoir des élèves sur une offre élargie à la musique, au





QUESTION BUDGET ?

LE COÛT DES ÉCOLES SUR LE BUDGET DE LA COMMUNE

L'enseignement public du premier degré relève de la compétence de la commune depuis les lois fondatrices de Jules Ferry. Cette compétence a été confirmée par la loi du 22 juillet 1983 modifiée. Le dispositif relatif aux écoles pour les classes élémentaires et maternelles figure dans le code de l'éducation.

La commune est propriétaire des locaux scolaires et doit en assurer la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement, l'entretien et le fonctionnement. Elle n'assure pas la rémunération du personnel enseignant, sauf quand elle organise des activités complémentaires facultatives et que ce personnel est mis à sa disposition.

En 1996, l'école de Chanteuges a fermé ses portes et les quelques élèves restant furent accueillis dans les écoles de Langeac. Lorsque les écoles maternelles ou les écoles élémentaires d'une commune reçoivent des élèves dont la famille est domiciliée dans une autre commune, la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence.

Depuis le 30 mars 2009 et par délibération, la commune de Langeac signe une convention avec la commune de Chanteuges et demande une participation aux communes de résidence des enfants. Depuis cette date, des frais de scolarité sont imputés sur le budget de notre commune. Ces frais sont calculés sur le montant de différentes dépenses : mise à disposition d'ATSEM pour les classes maternelles, intervention d'agents d'entretien, d'un agent pour les cours d'éducation physique et les cours de musique, ainsi que des charges générales de fonctionnement (eau, électricité, chauffage, téléphone...).

La loi du 26 juillet 2019 entraîne un alignement complet, entre école publique et école privée sous contrat d'association avec l'État. Ainsi, la participation des communes devient obligatoire pour les écoles maternelles privées également.



Depuis 2019, la commune de Chanteuges paye à la commune de Langeac une participation pour l'école publique et à l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique de la Haute-Loire une participation pour l'école privée. Cette contribution vaut pour tous les enfants de plus de 3 ans scolarisés dans ces établissements (âge obligatoire de scolarisation a été abaissé de 6 ans à 3 ans à cette même date). Le forfait pour les enfants des écoles privées étant aligné à celui du public.

Au total, nous avons 31 petits chanteugeois fréquentant les écoles de Langeac en maternelle et élémentaire.

Pour l'année scolaire 2020 / 2021 les frais de scolarité inscrits au budget sont les suivants :

➤ Pour l'école élémentaire le coût par enfant est de **1 162.29 €**

➤ Pour l'école maternelle le coût par enfant est de **1 652.44 €**

Soit 10% environ du budget communal de fonctionnement.

COÛT		Nombre d'élèves	2020/ 2021	Sous-TOTAL	TOTAL
École privée	Maternelle	7	11 567.88 €	22 028.49 €	43 384.04 €
	Elémentaire	9	10 460.61 €		
École publique	Maternelle	8	13 219.52 €	21 355.55 €	
	Elémentaire	7	8 136.03 €		



La commune de Chanteuges dans sa volonté de toujours faire évoluer favorablement sa population, pratique une politique d'aides aux familles incitative pour une installation sur notre territoire.

- Depuis la constitution de la CCRHA au 1^{er} janvier 2017, **le ramassage scolaire** n'est plus gratuit pour les écoles primaires. La commune de Chanteuges décide donc de prendre en charge cette dépense et octroie une aide de 50 € par an à chaque enfant, sur présentation de la facture payée.
- Une **aide pour la pratique des sports ou d'une activité culturelle** vient compenser cette dépense d'inscription dans les clubs. Un montant de 50 € est attribué pour tous les enfants jusqu'à 18 ans. Les familles sont remboursées en joignant à la demande, le coupon visé par l'association qui a perçu le paiement de la cotisation.
- **L'aide aux voyages** : chaque enfant qui part en voyage scolaire en primaire ou au collège a droit à une allocation de 8 € par jour. Cette somme est reversée directement aux familles sur leur demande, après le déroulement cette sortie.



FORMATION À L'UTILISATION D'UN DÉFIBRILLATEUR

La CCRHA avait organisé un groupement de commandes de défibrillateurs pour équiper les communes volontaires. Chanteuges a installé celui de la salle des fêtes en 2010 et a organisé des formations pour son utilisation. La communauté des communes propose des journées informatives avec divers partenaires : SDIS, Croix rouge, Cœur vie 43.



Si vous êtes intéressés, téléphonez au secrétariat de mairie avant le 15 novembre ; Evelyne recensera les demandes et les transmettra à la CCRHA afin de regrouper les communes proches géographiquement.



LES ATELIERS NUMÉRIQUES



Ils ont repris en septembre : La Communauté de Communes propose, aux plus de 60 ans, **7 ATELIERS GRATUITS de 6 à 8 PERSONNES** pour s'initier au numérique : création d'adresses mails, recherche internet, démarches administratives en ligne, applications... Ateliers d'une durée d'1h30 répartis par groupe de niveau selon les besoins.

Un animateur peut se déplacer près de chez vous en fonction du nombre d'inscrits, c'est pourquoi nous vous proposons de vous faire connaître auprès du **secrétariat de mairie de Chanteuges : 04 71 74 02 87** pour constituer un groupe local. Vous pourrez apporter votre matériel, mais un prêt de tablette est possible.

SOLIHA : PROGRAMME HABITER MIEUX

La CCRHA vient de signer une convention pour une période allant du 1^{er} septembre 2021 au 31 décembre 2022, avec le prestataire SOLIHA, pour accompagner les propriétaires-occupants modestes et très modestes dans la réalisation de leurs projets de rénovation d'habitat. Ils seront assistés dans les démarches de demandes de financement et de versement une fois les travaux réalisés.



Si vous rentrez dans ce dispositif, vous pouvez contacter la communauté de communes 04 71 77 26 51 qui vous guidera vers cet organisme. Il est rappelé que les travaux ne doivent en aucun cas commencer avant la réalisation du dossier.



TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE : TZCLD

Avec Langeac et Mazeyrat, Chanteuges participera à ce projet porté par la CCRHA. Pour l'instant la CCRHA monte le dossier de candidature en s'appuyant sur l'expérience des 10 EBE (Entreprise à But d'Emplois) existantes sur le territoire national et peaufine la communication. L'état étend son expérimentation à 50 nouveaux territoires.

Des échanges cibleront les projets personnels en vue de la création d'une EBE qui ne devra pas rentrer en concurrence avec les ressources présentes sur le territoire. Une information sera envoyée à la population pour cibler les Personnes Privées D'Emploi, **volontaires** pour participer à cette formule expérimentale.

MUTUELLE SANTÉ

La communauté de communes des rives du Haut-Allier, en partenariat avec le Groupe Mutualia, vous propose une mutuelle à des tarifs privilégiés avec des garanties qui s'adaptent aux besoins de chacun, sans condition et accessible à tous les habitants du territoire.



Un conseiller est disponible lors de permanences physiques :

- 🕒 Le lundi de 9h à 12h à Lavoûte-Chilhac (salle située sur la place du fer à cheval)
- 🕒 Le lundi de 14h à 17h à Paulhaguet (salle des mariages en Mairie)
- 🕒 Le mercredi de 9h à 11h à Saugues (salle au dessus de la bibliothèque)
- 🕒 Le vendredi de 9h à 12h à Mazeyrat d'Allier (bâtiment Les P'tits Loups)

**Contact au 04 75 64 63 63
ou au 06 45 63 20 77**

TÉLÉASSISTANCE

La CCRHA accompagne les demandeurs d'un dispositif de téléalarme grâce à un partenariat avec deux prestataires :



**TÉLÉASSISTANCE
SÉRÉNITÉ**

Ce type de dispositif est globalement assez simple, il s'agit d'un boîtier branché sur le secteur et connecté au téléphone via une simple fiche téléphonique. La personne dispose d'un petit émetteur, avec une simple impulsion l'alarme déclenche l'intervention, appelle les numéros des contacts préenregistrés jusqu'à ce que l'un d'eux réponde et les secours le cas échéant.

Ce partenariat permet aux habitants du territoire de pouvoir bénéficier de tarifs et d'avantages négociés.

Ce dispositif est éligible à une réduction d'impôt de 50% et une aide au titre de l'APA peut être sollicitée auprès du Conseil Départemental de Haute-Loire.

Des boîtiers sont disponibles sur le siège de la communauté de communes des rives du Haut-Allier sur demande et après validation du prestataire.

Contact : Laurence DESCOURS
04 71 77 26 51 • l.descours@rivesduhautallier.fr

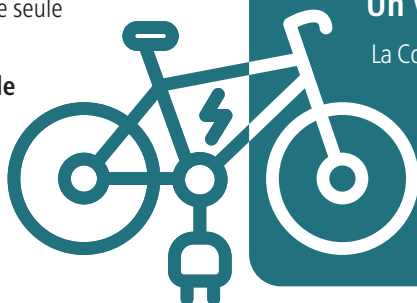
AIDE AUX INTERNES



La Communauté de Communes RHA a instauré une aide financière concernant les frais de transport à la charge des familles dont l'un ou les enfants fréquentent l'internat d'un établissement scolaire. Cette aide s'adresse aux familles résidentes sur le territoire de la CCRHA et concerne les élèves du secondaire. Elle est octroyée en une seule fois, en fin d'année scolaire.

Distance entre résidence famille et établissement scolaire :

- > de 5 km à 30 km : 45 €
- > de 31 km à 60 km : 55 €
- > de 61 km à 90 km : 70 €
- > + de 90 km : 90 €



150 € POUR UN VÉLO ÉLECTRIQUE !

Un vélo à assistance électrique ça vous tente ?!

La Communauté de Communes peut vous aider dans l'acquisition d'un vélo électrique neuf et de norme NF EN 15194 grâce à une subvention de 150 €. Cette aide est attribuée sous certaines conditions du 12 avril 2021 et le 31 décembre 2021.

Vérifiez votre éligibilité ! Contactez :

Chloé HABERT au 04 71 77 26 51 • 06 98 43 36 83

DISPOSITIF D'AIDE POUR LE BAFD ET LE BAFD

- ✓ Tu as entre 17 et 25 ans
- ✓ Tu résides sur la CCRHA
- ✓ Tu veux te former en animation

Pour le BAFD : une aide de 300 €
> 150 € pour ta formation générale
> 150 € pour ta session de perfectionnement

Pour le BAFD : une aide de 200 €
déduite de la facture de l'organisme de formation
> 100 € pour ta formation générale
> 100 € pour ta session d'approfondissement

Contact : Julien MARTINEZ
j.martinez@rivesduhautallier.fr
07 89 27 15 20 • 04 71 77 26 51

300 €
pour le
BAFD

200 €
pour le
BAFD

RECHERCHE SONNEUR DE CLOCHE



Au début du mois de septembre, Chanteuges perdait une belle âme en la personne du Nanou Coudert. Au-delà de tout ce qu'il représentait pour notre village en terme de connaissance de l'histoire de Chanteuges, sur les familles du village, sur les propriétaires de parcelles, ou sur les anecdotes de l'ancien temps, il était le sonneur de cloche de notre village. Et pour le remplacer dans ce rôle, il faut lui trouver un successeur.

Aussi nous recherchons une personne (ou un binôme) qui voudrait bien s'acquitter de cette besogne en sonnant les cloches ponctuellement en notre église Saint Marcellin pour les heureux événements tels que les mariages et les baptêmes ou les plus tristes tels que les funérailles avec le glas.

La cloche de notre église peut être actionnée de 3 manières différentes :

- ▶ **En automatique** : Un système autonome sonne les heures (et les demi-heures).
- ▶ **En semi-automatique** : Le sonneur lance, via le pupitre de contrôle, tous les enchaînements de cloche relatifs à chaque cérémonie ou événement.
- ▶ **En mécanique** : Le sonneur actionne une corde pour manœuvrer la cloche.

Ce dernier mode de fonctionnement reste un exercice un peu physique mais tellement authentique et symbolique !

Si vous pouvez être régulièrement disponible, que vous désirez contribuer au bon fonctionnement de la communauté et que ce rôle vous intéresse, merci de vous faire connaître en mairie.

**“ Notre futur maître
des cloches sommeille
peut-être en vous ? ”**



Au printemps, nous avons été contactés en mairie par le Centre Départemental des Musiques & Danses Traditionnelles de la Haute-Loire dans le but de collecter des informations sur les fêtes d'antan et notamment le Fouaï à Chanteuges. Nous avons rapidement pensé à Nanou COUDERT pour raconter ses connaissances de cette ancestrale fête de notre village.

Aussi début juin, Nanou et Julien sont passés devant la caméra de Virgilia GACOIN, technicienne du CDMMDT43. Nos Chanteugeois ont été retenus au montage et leurs prises de vue défilent donc au côté d'autres dans ce documentaire intitulé « Mémoires vives ». Une projection du documentaire est planifiée à la salle des fêtes de Chanteuges **LE MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021 À 20H30**. Nous profiterons de cette soirée pour rendre un nouvel hommage à sa « STAR » disparue le 14 septembre dernier.

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

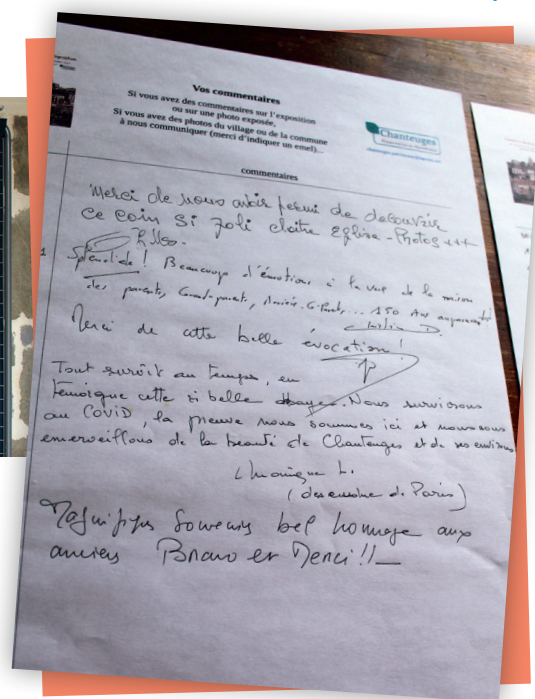


Du 23 mai et jusqu'au 1^{er} novembre, une exposition intitulée "Chanteuges autrefois" a reçu de nombreux visiteurs sur le site de l'abbaye, dans la salle d'accueil. L'association "Chanteuges Préservation du Patrimoine" avait réuni une belle collection de photographies, de cartes postales et quelques lithographies, des témoignages précieux trouvés pour certains à la Bibliothèque Nationale de France (BNF) ou dans les archives du musée Crozatier du Puy-en-Velay. Le passé du village, inscrit dans la pierre et dans ses murs, apparaît dans ces images en noir et blanc. Les photographies les plus récentes remontent à 1950 : sur l'une, des enfants jouant dans la cour de l'école, sur l'autre deux petites filles se tenant par la main dans le quartier de la gare. Entre ces deux dates, un siècle était conté : le grenier à sel juché sur le toit de l'église, à ce jour disparu, la cour du

cloître en ruine sur un cliché de 1887, le chemin de Peyrouse, la rue centrale et son café, des vues vertigineuses de l'Enfer à l'arrière du Prieuré, la façade de l'église en 1887 qui porte encore les stigmates du porche démoli... Et puis il y a aussi les habitants qui prennent la pose pour entrer dans l'éternité : le couvige des dentellières, les travailleurs de la cambuse, une famille du quartier de La Vialle...

Parallèlement et en complément la mairie vous a invités à un jeu de différences en comparant les photos mises en place sur les endroits actuels. Un plan élaboré par Robert JOURMARD permettait de découvrir tous les endroits où ces tableaux étaient implantés.

Rendez-vous l'an prochain pour redécouvrir ces tableaux et l'exposition !



ROBERT L'ÉBOUEUR

PREND SA RETRAITE ET NOUS LIVRE UN MESSAGE :

"Jadis dans nos campagnes, on ne produisait que peu de déchets : les restes de repas non consommables étaient mis dans la pâtée des cochons ou jetés en pâture aux chiens de la ferme, les épluchures, les déchets du jardin étaient donnés aux poules ou déposés sur le tas de fumier ; seules les bouteilles en verre du sirop acheté à l'épicier, les récipients et ustensiles de cuisine équeutés ou percés finissaient au fond du bois sur le tas qui grossissait au fil des générations ; mais sans atteindre des proportions démesurées car rien n'était gaspillé !

Puis la grande distribution, la surconsommation et le suremballage ont obligé les autorités à prendre des directives pour le ramassage des ordures ménagères et leur traitement en découlait automatiquement.

Alors les foyers furent équipés de récipients pour collecter les déchets, plus tard des conteneurs pour le recyclage ont complété la collection des poubelles dans les familles. Les collectes hebdomadaires ont fait sortir les poubelles sur le bord des rues, effectivement c'est mieux qu'un tas d'immondes devant le portail ou sur la chaussée, mais voilà qu'une nouvelle façon de traiter sa poubelle connaît un essor phénoménal : Elles sont laissées au bord des propriétés, sur les trottoirs, sur les espaces publics... Doit-on craindre qu'elles remplacent bientôt le joli pot de fleurs qui agrémentait nos lieux de vie ou le banc public qui nous tendait les bras ?

Alors luttons contre cette invasion, sortez vos poubelles les jours de collectes et ramenez-les à leur place dans la cour ou au fond de la cave quand elles sont vidées. N'êtes-vous pas capables d'embellir votre cadre de vie par des gestes propres, qui découlent du respect de votre voisinage, de votre éboueur, qui ne touchera ainsi que les récipients remplis et non toute la guirlande de poubelles qui ne décorent pas les lieux où elles sont entreposées ? "

Soyons tous « Robert » !

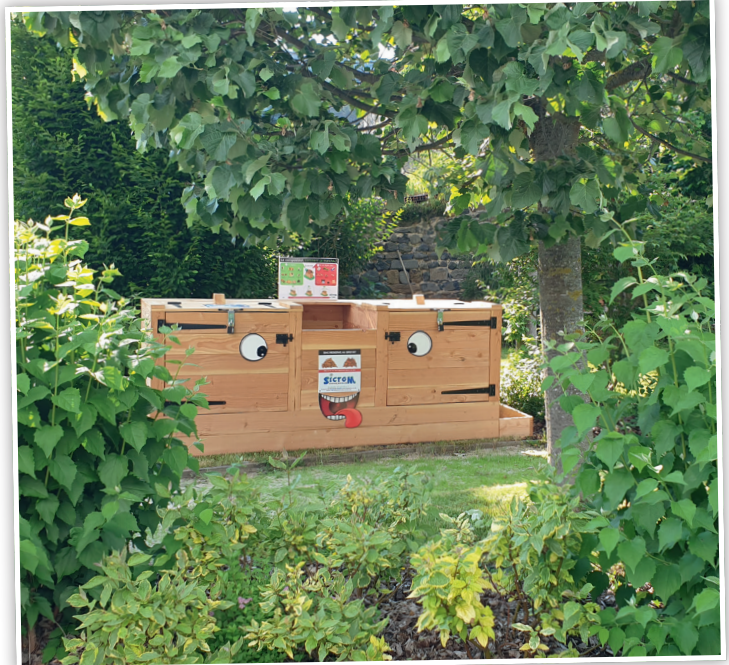


Depuis le début du mois de mai, les consignes de tri sélectif ont changé. En effet, le SICTOM Issoire-Brioude est en mesure d'assurer la collecte et la revalorisation de l'ensemble de nos déchets pouvant être recyclés. Toujours dans un esprit d'harmonisation nationale, nos bacs de recyclage seront peu à peu équipés de couvercles jaunes.

Les futures réglementations de 2024 interdiront de jeter tout élément fermentescible à la poubelle : Le SICTOM, en partenariat avec la mairie, est en train de procéder à la mise en place de composteurs de quartier pour les personnes désirant participer ou ne possédant pas de composteur individuel.

Suite aux réponses de l'enquête, les installations ont commencé progressivement par 2 composteurs. D'autres viendront ensuite compléter les besoins. Le SICTOM accompagnera les usagers dans ces nouvelles pratiques et assurera un suivi hebdomadaire de chaque composteur.

Si vous décidez de participer à ce recyclage collectif, vous pouvez téléphoner à **Arnaud TESTUD - 06 85 75 80 67** délégué au SICTOM qui vous donnera le code d'accès au composteur et le bio seau pour transporter vos déchets jusqu'au glouton dévoreur.



Toujours accompagné par le SICTOM, le conseil municipal continue son étude pour le traitement des déchets végétaux dérivant de la taille des arbres ou de la tonte ainsi que les déchets de gravas.

DES RÉSULTATS HONORABLES SUR NOTRE COMMUNE

